

Sion, 03 septembre 2020/CAA

Importance des EMS pour l'économie publique valaisanne

Adaptation locale de la réflexion menée par CURAVIVA Suisse

En 2012, la faîtière nationale des homes et institutions sociales CURAVIVA Suisse, menait une étude¹ visant à quantifier les prestations économiques des établissements médico-sociaux (EMS) et évaluer leur importance pour le secteur de la santé et l'économie publique de la Suisse. Le présent article reprend la réflexion menée à l'époque en adaptant les chiffres au contexte valaisan. Les valeurs de référence se basent sur l'exercice 2017.

Les EMS valaisans : volume et évolution des activités

Les 53 établissements médico-sociaux du Valais couvrent l'ensemble du territoire cantonal et délivrent des prestations médicales, paramédicales, thérapeutiques, de suivi, de surveillance, hôtelières et d'animation.² Les bénéficiaires (ci-après les résident.e.s) sont des personnes âgées dont l'état de santé, sans justifier un traitement hospitalier, exige des soins, ainsi que de l'aide pour accomplir les activités de la vie quotidienne.

Le volume de prestation s'exprime en journées de soins. Il varie en fonction de la démographie mais aussi et surtout des décisions du Conseil d'État, qui arrête le nombre de lits exploitables dans le cadre du processus de planification des soins de longue durée. Le nombre de places de long séjour a ainsi évolué de 8.5% entre 2012 et 2017.³

Les politiques socio-sanitaires de maintien à domicile « retardent » l'entrée en long séjour et tendent à diminuer sa durée (en moyenne 126 jours de moins par résident.e entre 2013 et 2017).⁴ Cela ne se traduit pas sur le volume de prestations (sauf à la marge, le temps que la place soit réoccupée) mais cela impacte évidemment l'organisation des EMS. Le nombre de clients en long séjour a ainsi augmenté de 9.4% entre 2012 et 2017 (un point de plus que l'évolution du nombre de lits).⁴

Les prestations quotidiennes varient en fonction des ressources et des besoins du/de la résident.e, toutefois seule la dimension médicale est reportée à des fins de financement. La « charge en soins » s'exprime en minutes par jour et est calculée par le biais d'une évaluation standardisée officielle (BESA). La politique de maintien à domicile entraîne une augmentation de la charge en soins moyenne, qui ne se reflète pas dans le nombre de jours de soins mais impacte évidemment l'évaluation du volume de prestations. Le nombre moyen de minutes de soins par jour et par résident a ainsi augmenté de 10.8% entre 2012 et 2017.⁴

Les EMS valaisans participent à la politique de maintien à domicile, notamment par le biais de lits de court séjour qui sont des places d'accueil temporaire destinées à des personnes âgées; des logements protégés et les prestations y afférentes ainsi que des structures d'accueil de jour. Ces prestations ne figurent pas dans la présente évaluation, qui se concentre sur les longs séjours mais constituent une part croissante de l'activité. En 2017 13% des clients des EMS valaisans ont bénéficié de prestations de court séjour (17% en 2018).⁵

Les EMS valaisans : employeurs et formateurs

Avec 4'613 employés en 2017, représentant 3'140 équivalents plein temps (EPT)⁶, les EMS valaisans se placent en 17^e position parmi les principaux secteurs d'emploi du canton.⁷ À titre de comparaison l'ensemble du personnel hospitalier valaisan en 2017 représentait 6'259.8 EPT.⁸

La branche des EMS se caractérise en particulier par son dynamisme. Avec 252 EPT supplémentaires entre 2015 et 2017, la branche se place en cinquième position cantonale. Dans le détail, l'augmentation des EPT concerne essentiellement les secteurs de l'animation (+17% entre 2015 et 2017) et de l'hôtellerie (+12%).

En 2017 ce sont ainsi 251.5 millions de francs qui ont été investis par les EMS dans l'économie sous forme de salaires et de cotisations sociales.⁹

Les EMS valaisans se caractérisent également par leur rôle de formateurs d'apprentis. En 2017, sur les 9'855 places d'apprentissage en Valais¹⁰, 151 se déroulaient en EMS, soit 1.5% de l'ensemble des places d'apprentissage du canton (alors que la branche représente 0.2% des emplois). À titre de comparaison, l'hôpital du Valais forme une centaine d'apprentis par année.¹¹

Les EMS valaisans : contribution à l'économie

Les 45 EMS valaisans ont injecté 323.9 millions dans l'économie en 2017¹², dont 77% sous forme de salaires et cotisations sociales. Conformément aux dispositions fédérales et cantonales, la majorité de cette somme (48.7%) provient de la participation des résidents eux-mêmes (allocation pour impotence comprise). La participation des assurances maladie représente près d'un quart du montant total.¹³

Si l'on retire les montants versés par le canton et les communes, le montant « net » injecté dans l'économie valaisanne par les EMS représente 254.5 millions en 2017. À titre de comparaison, le budget 2017 de l'État du Valais prévoyait 220.3 millions d'investissements nets.¹⁴

À cette contribution directe à l'économie il faut ajouter la création indirecte de valeur. L'achat de biens et de matériel par les EMS génère des emplois indirects, de même que la part réinvestie par les employés dans l'économie locale. Suivant la réflexion menée en 2012 par CURAVIVA Suisse, chaque EPT en EMS génère à son tour 0.23 EPT supplémentaire dans la société. Soit dans le cas valaisan 722.2 EPT indirectement liés aux activités des EMS via leur emploi. Soit une participation indirecte de CHF 4.7 millions supplémentaires.¹⁵

Ainsi, en 2017, la participation nette des EMS à l'économie valaisanne a représenté près de 260 millions de francs.

Sources et références

¹ [WIDMER R. « L'importance des EMS pour l'économie publique en Suisse ». CURAVIVA, 2012](#)

² [Loi sur les soins de longue durée](#), art. 6, al. 1

³ [Rapport Soins de longue durée en Valais - Données 2017](#)

⁴ [OFSP - Chiffres clés des EMS](#)

⁶ [OVS - Employés des EMS, selon le sexe et la catégorie salariale, Valais, depuis 2006](#)

⁷ [OFS - STATENS - Sélection années 2012 à 2017, Canton Valais, Emplois, Tous les secteurs économiques](#)

⁸ [OVS - Nombre d'EPT dans les hôpitaux situés en Valais, selon la catégorie professionnelle OFS, 2017](#)

⁹ [OVS - Charges des EMS, par nature, Valais, depuis 2000 \(en mios de CHF\)](#)

¹⁰ [Nouvelliste](#)

¹¹ [Hôpital du Valais](#)

¹² [OVS - Charges des EMS, par nature, Valais, depuis 2000 \(en mios de CHF\)](#)

¹³ [OVS - Produits des EMS, selon l'agent financeur, Valais, depuis 2000 \(en mios de CHF\)](#)

¹⁴ [Rapport du Conseil d'Etat sur le budget 2017](#)

¹⁵ EPT multipliés par le salaire médian national (OFS, 2016)

Les articles de l'AVALEMS

Les articles de l'AVALEMS sont des documents de travail à l'attention des professionnels des soins de longue durée, en particulier dans les établissements médico-sociaux (EMS). Leur contenu ne constitue pas une position associative. Responsable d'édition : Camille-Angelo Aglione (camilleangelo.aglione@avalems.ch)